

Pour une politique de coopération ambitieuse, cohérente et démultipliée !

Le 8 février doit se tenir le premier Comité interministériel sur la coopération internationale pour le développement (Cicid) du quinquennat. Pour nous, organisations françaises de solidarité internationale, ce moment doit fixer le cap d'une politique de coopération ambitieuse, cohérente et démultipliée.

Ambitieuse d'abord autour d'objectifs clairs : s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités qui continuent de se creuser, et orienter résolument tous les projets dans le sens du développement durable. La clarté des objectifs, c'est aussi protéger cette politique de toutes les tentations d'instrumentalisation à des fins qui ne relèvent pas de son champ. Oui, le développement doit réduire les inégalités et offrir des perspectives à la jeunesse d'Afrique, mais n'a pas pour mission de réguler les migrations.

Ambitieuse aussi dans ses moyens : le président de la République a annoncé sa volonté d'atteindre 0,55 % du revenu national brut à 2022 consacré à l'aide publique au développement (APD). Le Cicid doit décider d'une trajectoire crédible à cette fin en injectant au moins 1 milliard d'euros par an dès 2019, dont 80 % en dons. Cela afin de redonner des marges à notre coopération au bénéfice des pays les plus vulnérables. Plus de 90 % de l'APD bilatérale est constituée de prêts et sur les dix premiers pays bénéficiaires de celle-ci, seul le Sénégal relève des pays pauvres prioritaires ! Plus de dons c'est plus pour les besoins de base, plus pour la défense des droits humains et pour l'adaptation indispensable au changement climatique. C'est aussi des moyens pour l'aide humanitaire qui se monte à 30 millions d'euros aujourd'hui, soit moins d'1 % de notre aide internationale, quand les besoins mondiaux sont estimés à 15 milliards de dollars par an !

Cohérente ensuite au travers d'un pilotage plus lisible. La politique de développement en France se caractérise par une complexité et un manque de transparence régulièrement pointés par de nombreuses institutions. Cela nuit à son efficacité, et n'aide pas le citoyen à la comprendre ni le législateur à la suivre. La cohérence, c'est garantir l'articulation de nos politiques publiques avec les objectifs du développement durable. La cohérence, c'est aussi l'extension de son application à tous les acteurs privés qui agissent à l'international afin que leur responsabilité sociale, environnementale et fiscale devienne une condition du soutien de la France.

Démultipliée enfin, et notamment au travers des organisations de la société civile. Le président de la République souhaite plus de rapidité et d'efficacité dans l'action. La société civile française est porteuse de cela et plus encore : de l'engagement solidaire des citoyens, d'une expertise étendue, de capacités de déploiement rapide et de proximité ou d'une culture de l'expérimentation et de l'évaluation. Trop longtemps la France n'a pas su apprécier la valeur ajoutée de ses ONG. Son soutien à leurs actions la place à l'avant dernière place des pays de l'OCDE. Il est temps de corriger cette anomalie en doublant la part d'APD transitant par les ONG pour accroître et démultiplier leurs capacités d'initiative.

La force du verbe compte mais ne peut suffire. Le 8 février, il doit se traduire enfin dans la réalité des chiffres et la cohérence de l'action.

Philippe Jahshan, président de Coordination SUD

Les organisations signataires :

Acting For Life, Action contre la faim, Afdi, Agrisud International, Aide et Action, Aide odontologique internationale, Antenna France, Apiflordev, Apprentis d'Auteuil, Asmae - Association Sœur Emmanuelle, Association la Voûte Nubienne (AVN), ATD Quart Monde France, AVSF - Agronomes et Vétérinaires sans frontières, C4D - Communication pour le développement, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, CEFODE, CLONG-Volontariat, Cnajep, CNAJEP, Coalition Eau, Coalition Education, Comité Français pour la Solidarité Internationale, Commerce Equitable France, Conseil des Béninois de France, Coordination des Associations Guinéennes de France, Coordination Humanitaire et Développement, Coordination SUD, Crid, Délégation Catholique pour la Coopération, EAU VIVE, ECPM, Educasol, Entrepreneurs du Monde, Envol Vert, Equilibres & Populations, ESSOR, Etudiants et Développement, Fédération Artisans du Monde, Fert, Fondation France Libertés, FORIM, Gevalor, Grdr - Migration Citoyenneté Développement, Gret, Groupe Initiatives, Habitat-Cité, HAMAP-Humanitaire, Handicap International, HumaniTerra International, IFAID Aquitaine, Initiative développement, Institut Bioforce, Kinésithérapeutes du Monde, La Chaîne de l'Espoir, La Guilde, Médecins du Monde, PARTAGE, Plan International France, Planète Enfants & Développement, Plateforme d'associations Franco-Haïtiennes, Première Urgence Internationale, Printemps Solidaire, Prisonniers Sans Frontières, Réseau Euromed France, Réseau Foi & Justice Afrique Europe, Secours catholique Caritas France, Secours Islamique France, Solidarité Laïque, Solidarités International, Sos Villages d'enfants, Terre des Hommes France, Vision du Monde.